

Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes

Les économies d'eau en extérieur (espaces verts, voiries)

Les informations diffusées sur cette fiche sont données à titre indicatif et dans la limite des données connues via le recensement que l'Observatoire Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes a mené sur 11 structures en 2008.

Rappel sur la démarche de mise en œuvre d'actions d'économie d'eau

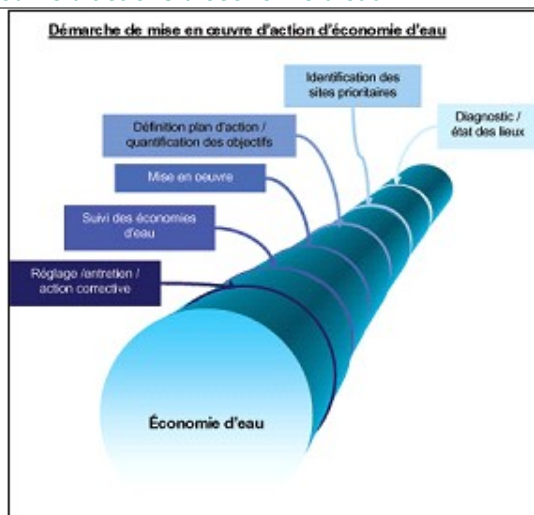
Le point de départ d'une économie d'eau est un état des lieux fondé sur le recueil et l'analyse des consommations antérieures en liaison avec les évolutions possibles de l'utilisation de l'eau potable. Cette première approche permet d'identifier les postes clés fortement consommateurs d'eau.

Après identifications des sites prioritaires, la mise en œuvre d'action d'économie d'eau potable doit se baser sur une analyse des différents scénarios possibles de réductions de la consommation d'eau (substitution par une autre ressource, aménagement...).

Le suivi est assuré par le biais de tableaux de bord, dès que l'action est initiée. Cet accompagnement permet de suivre les évolutions de la consommation en eau potable et d'apprécier correctement l'efficacité du système mis en place.

D'autre part, après la mise en place de l'action, des marges de progression persistent telles que le besoin de réglage des équipements hydro-économiques, l'entretien et le remplacement du matériel, l'évolution des usages.

Les progrès réalisés doivent être entretenus et continus.



L'utilisation de l'eau potable en usage extérieur se concentre autour de deux postes de consommations importants :

- l'arrosage des stades, des espaces verts, des jardinières, etc.
- le nettoyage des voiries ou du matériel.



Les solutions pour réduire les consommations d'eau en extérieur

Pour **l'arrosage des espaces verts**, il existe des systèmes d'arrosage automatique avec programmateur électronique hebdomadaire, sonde d'humidité et dispositif localisé et sélectif (micro-asperseurs, goutte-à-goutte, asperseurs à jets en brouillard...). Ces dispositifs permettent de libérer seulement la quantité d'eau nécessaire à la plante ainsi qu'un arrosage nocturne plus favorable à la végétation. Une solution complémentaire pour réaliser des économies d'eau dans ce domaine est l'utilisation de l'eau de pluie ou de l'eau recyclée.

La réduction de la consommation d'eau pour les espaces verts peut également s'anticiper, dès leur mise en place : choix de plantes peu consommatrices d'eau, utilisation de paillage (qui permet de maintenir l'humidité du sol), etc.

Pour **le nettoyage de la voirie ou du matériel**, il n'est pas indispensable d'utiliser de l'eau potable. Il est alors possible de récupérer l'eau de pluie, l'eau de voirie ou l'eau recyclée (cf. plaquette. Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes : les solutions alternatives (eau de pluie et recyclage)). Des économies sont également possibles, en utilisant des nettoyeurs haute pression en remplacement du lavage à grande eau.

Source / Pour en savoir plus :

Etude « économie d'eau », rapport n°3 Fiches argumentaires pour des actions de maîtrise des consommations d'eau, sept. 2005, Office International de l'Eau, Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/guides_economies_deau/eco-eau_Rapport3.pdf/

Guide méthodologique pour l'analyse et la réduction des consommations dans les établissements tertiaires, 2005 Centre Régional de l'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREA)

http://www.jeconomiseleau.org/guide_tertiaire.pdf

« Vivons l'eau – Guide pratique pour une utilisation rationnelle de l'eau destiné aux particuliers, professionnels et gestionnaires », 2002, WWF Belgique http://www.wwf.be/_media/vivons_l_eau_139526.pdf

Guide technique à l'usage des collectivités, Eau et Rivières de Bretagne

<http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/media/user/File/PDF/livretEcodo.pdf>

Petit guide des matériels pour économiser l'eau (4 pages), Centre Régional de l'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREA)

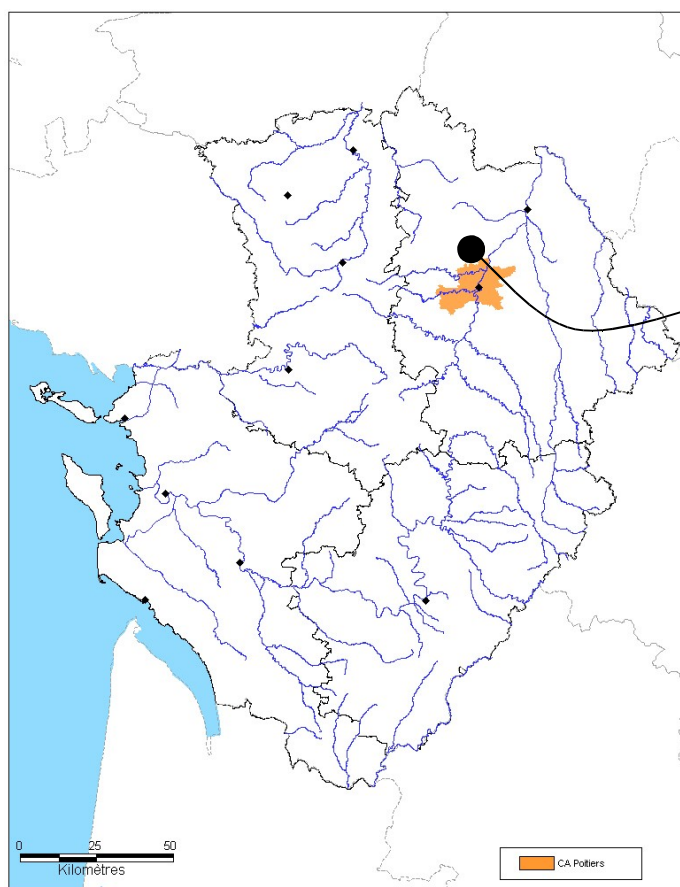
http://www.creaq.org/telechargement/Creaq_2008_Guide_materiels_pour_economiser_l'eau.pdf

Optimisation de l'arrosage : Le guide de bonnes pratiques de l'arrosage des espaces verts et terrains de sports réalisé par le SMEGREG est composé d'un tome principal sur les grands principes, d'un tome comprenant des fiches pratiques, d'un tome d'annexes et d'un poster représentant un espace vert hydroéconome

http://www.jeconomiseleau.org/documentation_methodes.htm#2



Quelques actions en Poitou-Charentes pour réduire les consommations d'eau en extérieur



Communauté d'Agglomération de Poitiers

- ⇒ Gestion centralisée et adaptée de l'arrosage des terrains de sports
- ⇒ Arrosage raisonné des espaces verts

La **Communauté d'Agglomération de Poitiers (CAP)** a mis en place en 2004-2005 une gestion centralisée de l'arrosage de ses structures sportives comptant 25 terrains de sport. Cet équipement permet une programmation des arrosages et l'amélioration de la réactivité dans le constat d'anomalie de consommation. En effet, le système est équipé d'une alarme et d'un arrêt de l'arrosage dans le cas de débits anormaux. D'autre part, cette gestion a permis de réduire la fréquence d'arrosage et de la moduler en fonction des besoins.

Evolution de la pratique de l'arrosage des terrains de sports de la CAP	
Avant 2004	Après 2004
3 arrosages / semaine de 60 à 80 m ³	Jusqu'au 14 juillet : 2 arrosages / semaine de 35 à 40 m ³ Du 14 juillet au 15 août : 2 arrosages / semaine de 50 m ³ Pendant la saison sportive : 2 arrosages / semaine de 80 m ³

Cette gestion adaptée des structures sportives a permis de réduire de 75% la consommation d'eau potable : 99 950 m³ en 2003, 27 000 m³ en 2007.

D'autre part, en 2009, la gestion centralisée développée par Communauté d'Agglomération de Poitiers devrait intégrer l'arrosage du golf de Chalons (Poitiers). Ce golf utilise une ressource d'eau potable puisée dans l'aquifère du Dogger. La surface irriguée est de 0,23 hectares sur un total de 30 hectares et la consommation de 3 685m³ en 2006¹.

L'arrosage des espaces verts de la **Communauté d'Agglomération de Poitiers** fait également l'objet d'actions d'économie d'eau par l'intermédiaire :

- d'un suivi mensuel des compteurs afin d'identifier les dysfonctionnements, les fuites ;
- d'un arrosage intégré goutte à goutte pour les massifs fleuris (2 700 m²) ;
- d'un arrosage par aspersion nocturne pour les pelouses (2 hectares) ;
- d'un paillage de l'ensemble des arbres, arbustes et massifs ;
- d'un guide de bonne conduite des employés.

De plus, l'arrosage des jeunes arbres se fait manuellement pendant 2 ans le matin afin d'éviter les pertes par évaporation.

Ces actions ont permis de diminuer la consommation globale en eau potable de plus de 40% (73 000 m³ en 2002 à 43 000 m³ en 2007).

Enfin, il est prévu l'installation de récupérateurs d'eau pluviale ainsi que la mise en place de programmeurs d'arrosage basés sur les besoins réels de la plante.

Aucune action en terme d'économie d'eau n'a été recensée sur le nettoyage des voiries par l'intermédiaire de l'enquête menée par l'ORE.

Cadre réglementaire :

- ◆ Circulaire du 22 juillet 1991 présentant les recommandations du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France concernant l'utilisation des eaux résiduaires urbaines pour l'arrosage des espaces verts et des cultures.
- ◆ Arrêté du 21 août 2008 sur les modalités d'utilisation de l'eau de pluie
- ◆ La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 : article 49 sur le crédit d'impôt relatif au coût des équipements de récupération et de traitement des eaux pluviales.

¹ Source : Etude de diagnostic de l'utilisation de l'eau sur les golfs de Poitou-Charentes, Fédération Française de Golf, réalisé par SAFEGE

Bibliographie / liens Internet utilisés :

- Agence de l'eau Loire Bretagne : http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/guides_economies_deau/eco-eau_Rapport3.pdf/
- Ministère de l'Écologie et du Développement Durable : <http://www.ecologie.gouv.fr/La-recuperation-des-eaux-de-pluie.html>
- WWF Belgique : http://www.wwf.be/_media/vivons_l_eau_139526.pdf
- Guide méthodologique pour l'analyse et la réduction des consommations dans les établissements tertiaires, 2005 Centre Régional de l'Eco-énergétique d'Aquitaine : http://www.jeconomiseleau.org/guide_tertiaire.pdf
- Site Internet de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappes profondes de sur le conseil et l'échange d'expérience en matière d'économie d'eau <http://www.jeconomiseleau.org/>
- Guide sur les économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics, réalisé par l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne. Ce guide s'adresse principalement aux administrations, aux services publics, aux collectivités et autres structures publiques et parapubliques désireuses de maîtriser leur consommation en eau : <http://www.eptb-vienne.fr/Economie-d-eau.html>
- Inventaire des matériels hydro-économiques, Centre Régional de l'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREA), juin 2005 : <http://www.smegreg.org/etudes-smegreg/docs/Guide%20eau%20mise%20à%20jour%20juin%202005.pdf>
- Petit guide des matériels pour économiser l'eau (4 pages), Centre Régional de l'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREA) : http://www.creaq.org/telechargement/Creaq_2008_Guide_materiels_pour_economiser_l'eau.pdf

Liens vers les autres dossiers régionaux du RPDE :

- Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes : plaquette générale
- Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes : les économies d'eau dans les bâtiments
- Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes : la recherche des fuites et le suivi des

Pour en savoir plus sur l'enquête : [contacter l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes](#) »

 <p>IORE Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes</p> <p>Téléport 4 Antarès BP 50163 86962 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex Tél : +33 (0) 5 49 49 61 00 Fax : +33 (0) 5 49 49 61 01</p>		<p>Avec la participation financière de :</p> <p>Agence de l'Eau Adour-Garonne Agence de l'Eau Loire-Bretagne FEDER Région Poitou-Charentes</p>
---	---	---